DISCOURS SUR LE BUDGET 2024

Introduction par Liza Poulin, mairesse

Chers collègues du conseil municipal,
Madame la directrice générale, Monsieur le directeur général adjoint,
Madame la directrice des finances et trésorière,
Chères collaboratrices et chers collaborateurs de l'administration municipale,
Chères Blainvilloises et chers Blainvillois,
Je vous souhaite la bienvenue à la présentation du budget 2024 de la Ville de Blainville.

À propos du processus budgétaire

C'est un budget qui a nécessité un travail rigoureux dans la situation actuelle où les municipalités du Québec font face à une période d'incertitude financière importante. En effet, le présent contexte économique limite la croissance de nos revenus et crée une pression à la hausse sur nos dépenses.

C'est pourquoi nous avons mis l'emphase sur une gestion très serrée de nos finances publiques et sur des prises de décision basées sur un horizon à long terme. Sachez que le conseil municipal a la ferme intention de continuer d'offrir des services de grande qualité à sa population.

Pour y parvenir, nous devons nous assurer de maintenir des finances en ordre sans compromettre pour autant notre capacité à livrer des services de qualité pour les années à venir.

Comme je le répète souvent, Blainville se trouve dans un contexte où elle arrivera à la maturité de son développement dans les 10 à 15 prochaines années, ce qui provoquera un ralentissement naturel de sa courbe de croissance.

Aussi, contrairement aux gouvernements du Québec et du Canada qui profitent naturellement du contexte de surchauffe inflationniste par le biais des taxes sur la consommation et des impôts des particuliers sur les salaires, les municipalités ont des champs de revenus limités et subissent pour leur part un ralentissement de leur croissance dû au recul du marché immobilier. Blainville n'y fait pas exception.

D’ailleurs, en termes de nombre de transactions immobilières, on observe une diminution depuis les sommets de 2020.

Nous sommes passés à 1 113 transactions en 2022 à 814 en 2023.

De ce fait, nos revenus en droits de mutation connaissent aussi une baisse. Alors que nous avons atteint 11 M $ en 2022, ce sont 9,2 M $ qui ont été récoltés par la Ville en 2023. Et pour 2024, nous estimons que nous recevrons un total de 7,2 M $.

En matière de construction résidentielle, la Ville a émis 28 permis en 2023, mais nous avons créé seulement 35 logements pour une valeur de travaux de 33,6 M $.

À titre de comparaison, en 2022, en pleine pandémie, 198 permis ont été émis pour une valeur de travaux de 49 M $.

Dans le secteur commercial, le recul se fait également sentir. En 2022, la valeur totale des travaux s’élevait à plus de 30 M $. Pour 2023, elle est de 12 M $.

Pour le secteur industriel, nous sommes passés d’une valeur de travaux de 27,8 M $ en 2022 à 13,4 M $ en 2023.

En parallèle, la période de forte inflation que nous connaissons provoque une hausse considérable des dépenses de fonctionnement, souvent plus importante que le taux d’inflation général.

Voici quelques exemples de hausses que nous subissons :

- Les opérations de déneigement par nos fournisseurs externes ont augmenté de 102 935 $, soit 5,8 % ;
- Le coût du carburant servant à faire rouler notre flotte de véhicules a bondi de 64 000 $, soit 7,3 % ;
- Les coûts des collectes des matières résiduelles, recyclables et compostables ont gonflé de 2,3 M $, soit 37 % ;
- Les taux d’intérêt ont augmenté de 13 % et ont un impact sur notre service de la dette ;
- Sans compter les projets majeurs qui ont dû être reportés en raison d’appels d’offres publics qui ont dépassé le budget prévu ou étalés dans le temps pour en atténuer l’impact sur les finances.

Bilan année 2023 : une planification responsable

C’est donc en étant pleinement conscient de cet environnement conjoncturel dans lequel évolue notre municipalité, que l’année 2023 aura été sous le signe de la « planification responsable », ce qui nous permet de prioriser les projets en fonction des

enjeux actuels et futurs de la ville, de prévoir les investissements requis, le tout dans le contexte des changements climatiques et de l'évolution démographique de notre population.

Divers projets entrepris et achevés en 2023 s'inscrivent dans cette foulée de planification responsable :

- Notre planification stratégique qui assure une cohérence entre les projets porteurs de notre organisation et l'évolution des enjeux et des besoins de notre collectivité ;
- Notre Plan de transition écologique qui sera l'outil nous permettant de poser des actions afin de faire évoluer nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble ;
- Notre Plan de maintien des actifs qui assurera que nos infrastructures demeurent en bon état dans l'objectif de maintenir une offre de services de qualité à notre population ;
- L'actualisation de notre Plan directeur des parcs, espaces verts et infrastructures qui dresse le portrait de notre offre actuelle et permettra de prioriser nos interventions selon les besoins futurs de notre population.

Complexité de la préparation budgétaire

Le budget 2024 est donc aligné avec les grandes orientations qui émergent de ces différents outils de planification.

Et vous n'êtes pas sans savoir également que sa préparation a impliqué un travail d'une grande rigueur de la part de notre direction générale et de notre équipe de direction. Chaque poste budgétaire a été révisé pour les optimiser et pour réaliser les économies possibles sans compromettre les services à la population.

Chaque nouvelle demande des services municipaux a aussi été vérifiée et priorisée afin d'inscrire au budget uniquement les demandes qui étaient essentielles. Aussi, la création de nouveaux postes permanents a été suspendue afin de ne pas augmenter le poids de la rémunération et des charges sociales sur le budget total de la Ville.

Tout cela afin de répondre à l'objectif central de ce budget qui est de limiter l'impact du contexte économique actuel sur le compte de taxes des contribuables. Il est à noter également que nous utilisons une portion de notre surplus non affecté pour assumer des dépenses non récurrentes ou pour rembourser du capital sur notre dette publique. C'est à notre avis, une approche responsable de gestion de nos surplus.

Je tiens enfin à rappeler que dans les rapports financiers 2021 et 2022, nous avons versé une part importante de notre excédent budgétaire dans divers fonds de prévoyance et pour financer des projets ponctuels :

- Des sommes ont été versées dans trois fonds distincts, soit le fonds d'infrastructures, le fonds de résilience aux changements climatiques et le fonds de développement économique ;
- En 2022, nous avons ajouté des sommes supplémentaires à la réserve pour les imprévus de la Ville afin qu'elle corresponde à 2 % du budget ;
- Nous avons ajouté 1 M $ au fonds de roulement de la Ville pour faire passer le capital autorisé à 6 M $;
- Enfin, nous avons affecté un montant pour financer des initiatives du Plan de transition écologique et pour déployer notre planification stratégique.

Faits saillants du budget

C'est donc dans ce contexte que je vous présente les faits saillants du budget 2024 :

- C'est un budget équilibré avec des prévisions de revenus et de dépenses de 135,7 M $, en hausse de 12 M $ par rapport à 2023 ;
- Les dépenses d'opérations de la Ville représentent un montant total de 120,16 M $ et sont en hausse de 11,6 M $:
  - 71 % de cette augmentation (soit 8,2 M $) sont attribuables aux dépenses dites incompressibles, c'est-à-dire des dépenses que l'on doit assumer en raison d'une obligation déjà contractée.
- Afin d'absorber ces différentes hausses et de préserver la qualité des services offerts à la population, le compte de taxes d'une propriété d'une valeur moyenne de 439 400 $ variera de 145 $.

Nous procédons à des ajustements à la tarification afin qu'elle reflète le coût réel des services.

Je laisse maintenant la parole à mon collègue Stéphane Bertrand pour la description détaillée de nos revenus et dépenses.

Dépenses et revenus du budget 2024 par Stéphane Bertrand, conseiller délégué à l'administration, à la planification et au développement

Sommaire des revenus et dépenses

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme l'a indiqué Mme la Mairesse dans son introduction, c'est un budget équilibré que nous vous présentons ce soir.

Il contient une prévision de revenus et de dépenses s'élevant à 135 708 000 $, en hausse de 12 041 000 $ par rapport à 2023.

Les dépenses incompressibles

Comme l'a expliqué Mme Poulin, au niveau de l'augmentation totale des dépenses de fonctionnement de 11,6 M $, 8,2 M $, soit 71 %, sont attribuables à une hausse des dépenses incompressibles que l'on doit assumer en raison d'obligations déjà contractées, comme :

- Les frais de financement et de remboursement de capital ;
- Les ajustements salariaux statutaires annuels ;
- Le renouvellement de contrats principalement au Service des travaux publics ;
- Les assurances et les différentes quotes-parts.

On parle ici d'une augmentation de 42 % pour ces dépenses incompressibles par rapport à 2023. Cela démontre l'impact du contexte économique sur nos coûts d'opération.

Nouvelles demandes

Chaque année, dans le cadre du processus budgétaire, les services administratifs doivent nous transmettre leur liste de nouvelles demandes qui consistent à réaliser différents projets.

Cette année, en raison de l'impact des différentes hausses et de la pression sur nos opérations courantes, tous les projets jugés non prioritaires ou non essentiels ont été reportés ou simplement annulés.

Quelques projets à réaliser en lien avec les priorités

Je vous donne quelques exemples de projets qui seront réalisés en 2024 et qui sont en lien avec nos priorités :

- Différents travaux d'entretien et de maintien des infrastructures municipales ;
- L'entretien des berges de nos cours d'eau ;
- La poursuite du plan d'entretien et de plantation des arbres.

Répartition des dépenses de fonctionnement

Sur la diapositive que vous voyez en ce moment, vous pouvez voir la répartition des dépenses de fonctionnement par services.

Comme vous pouvez le constater, les services des travaux publics, de police, de sécurité incendie, de l'urbanisme et des loisirs sont nos principaux services directs à la population et ils occupent une large part de nos dépenses de fonctionnement.

Variation des quotes-parts

Concernant la variation des quotes-parts que la Ville verse annuellement à des organismes intermunicipaux, elles sont en hausse de 650 214 $, soit 7,3 % par rapport à 2023.

Il s'agit de nos quotes-parts :

- Pour l'Autorité régionale de transport métropolitain qui planifie l'offre de transport en commun dans notre région ;
- Pour la Communauté métropolitaine de Montréal ;
- Pour notre participation à la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sainte-Thérèse et Blainville ;
- Enfin, pour la part de Blainville au Parc du Domaine vert que nous partageons avec les villes de Mirabel, Sainte-Thérèse, Boisbriand.

Sommaire des revenus

Abordons maintenant le volet des revenus projetés en 2024 qui sont de l'ordre de 135 708 000 $, en hausse de 9,7 %.

Comme on peut le voir sur le tableau à l'écran, il existe 4 formes de revenus :

- Les taxes résidentielles, commerciales, industrielles et les immeubles de six logements et plus ;
- Les paiements tenant lieu de taxes ;
- Les transferts qui sont les subventions gouvernementales ;
- Les autres revenus de sources locales tels que la taxe de mutation ou encore les revenus des permis.

Revenus de taxation

Sur le budget de 135,7 M $, 106,3 M $, soit 78 % des revenus de la Ville, proviennent de la taxation et des différentes tarifications. On constate que sur 89,8 M $ des revenus de taxation, 59,7 M $ proviennent de la taxation résidentielle.

On observe aussi que 16,5 M $ sont des revenus proviennent de la tarification

Taxation résidentielle

Le tableau suivant nous amène au compte de taxes des propriétaires résidentiels pour l'année 2024. Au total, pour une maison d'une valeur moyenne de 439 400 $, le compte de taxes résidentiel variera de 145 $, soit 4,57 %.

Tarifications

Comme l'a mentionné Mme Poulin en introduction, les coûts des collectes des déchets, des matières recyclables et organiques ont augmenté de façon considérable, soit de 37 %. C'est donc pour absorber une partie de cette forte hausse que la tarification des matières résiduelles passera à 280 $ en 2024, soit une variation de 50 $ par propriété.

En ce qui a trait à la tarification d'assainissement de l'eau, les coûts doivent tenir compte des travaux qui seront réalisés au poste 2A Labelle. Ce poste est le plus important de la Régie intermunicipale puisqu'il dessert une partie de Blainville et toute la Ville de Sainte-Thérèse. Ces travaux sont prévus afin de réduire les surverses dans la rivière des Mille-Îles. Il s'agit d'un projet effectué par la Régie intermunicipale en collaboration avec notre partenaire la Ville de Sainte-Thérèse.

En conséquence, la tarification d'assainissement passera de 115 $ à 125 $, soit une légère variation de 10 $ par propriété.

Pour les propriétaires de piscines, la tarification demeure à 50 $.

Taxation des autres immeubles

Parlons maintenant de la taxation commerciale, industrielle et celle des immeubles de six logements et plus.

Tout comme les propriétaires résidentiels, la tarification devra s'ajuster aux coûts réels de ces services. Ainsi, pour la collecte des matières résiduelles, le tarif passera de 260 $ à 410 $ et pour l'assainissement des eaux, de 135 $ à 150 $. Enfin, la tarification de l'eau passera de 225 $ à 235 $.

Les taux de taxation pour leur part se déclinent comme suit :

- Le taux de taxation commercial passe de 2,072 $ à 2,203 $ du 100 $ d'évaluation ;
- Concernant les propriétaires d'immeubles industriels, le taux de taxation passe de 2,374 $ à 2,524 $ par 100 $ d'évaluation ;
- Quant aux propriétaires d'immeubles de six logements et plus, le taux de taxation passe de 0,652 $ sous à 0,686 $ sous par 100 $ d'évaluation.

Sur ces mots, j'invite mon collègue Jean-François Pinard, vice-président de la commission de l'administration, de la planification et du développement, à nous présenter le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et la gestion des investissements.

Plan triennal d'immobilisations par Jean-François Pinard, vice-président de la commission de l'administration, de la planification et du développement

Merci, Stéphane.

Comme l'a mentionné la mairesse dans son introduction, c'est un Plan triennal d'immobilisations totalisant 26 440 000 $ que nous déposons ce soir pour optimiser la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens.

Ainsi, dans le volet Amélioration des parcs et espaces verts, la Ville investira un total de 12 800 000 $.

Les projets qui seront réalisés seront :

- Un investissement de 2,8 M $ pour la construction du nouveau parc de quartier dans Chambéry. Il s'agit non seulement d'un engagement de notre administration qui se réalisera, mais aussi d'un projet attendu par les résidentes et résidents du secteur. J'en profite pour remercier les gens qui ont participé aux diverses consultations qui ont mené à ce beau projet qui fera la fierté des familles de Chambéry. Je remercie aussi mon collègue David Malenfant et les personnes, dans les différents services, qui ont travaillé très fort sur ce projet ;
- Des investissements totalisant 10 M $ qui consisteront en des améliorations à l'aréna, au Centre Guy Frigon et au Centre récréoaquatique en vue de la Finale des Jeux du Québec en 2026. Ces travaux constitueront notre legs des Jeux du Québec et ils seront réalisés avec l'aide d'une subvention de 5 M $ qui est versée par le gouvernement du Québec par l'entremise du ministère de l'Éducation ;
- Pour améliorer nos rues et nos pistes cyclables, nous investirons 8 220 000 $, dont :
  - 4 000 000 $ dans notre Programme annuel de réfection des chaussées.
  - 1 750 000 $ pour élargir le boulevard Michèle-Bohec et la piste multifonctionnelle entre le ruisseau Goyer et le chemin Notre-Dame et pour ajouter des feux de circulation.
- Pour améliorer nos bâtiments municipaux, nous investirons un montant de 150 000 $ pour l'ajout de portes automatiques dans les vestiaires au Centre récréoaquatique et pour brancher la porte d'entrée principale sur la génératrice. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre Plan d'action à l'égard des personnes handicapées afin de faciliter l'accès à cette infrastructure.

En matière de planification d'entretien général, la Ville prévoit une enveloppe de 2,7 M $, notamment pour remplacer des équipements informatiques pour notre service d'urgence 911.

Terminons avec nos projets d'amélioration de nos infrastructures d'eau auxquels nous consacrerons un total de 2 570 000 $. Parmi les projets qui seront réalisés en 2024, notons :

- La réhabilitation de notre réseau d'aqueduc dans le secteur du boulevard des Fleurs. Il s'agit de la 5e et dernière phase de ce projet qui a été étalé en raison de la hausse des coûts ;
- Notre participation aux travaux d'entretien au poste de surpression de la Côte-Sud à Boisbriand qui pousse l'eau vers le nord de Blainville et Mirabel ;
- L'élaboration des plans et devis pour la construction du 2e réservoir Marcel-Ayotte.

Gestion des investissements

Passons maintenant à la gestion de nos investissements, c'est-à-dire notre endettement. Je rappelle qu'il existe deux formes d'investissements.

Les investissements qui bénéficient à l'ensemble de la population de Blainville et qui sont payés par l'ensemble des contribuables.

Pour ce volet, notre endettement est en légère diminution, passant de 150,8 M $ à 147,5 M $. Notre richesse collective continue d'augmenter, passant de 10,2 milliards $ à 10,3 milliards $. Ainsi, notre ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière passe de 1,48 % à 1,43 %.

Il y a également les investissements qui bénéficient aux résidentes et résidents d'un secteur particulier et qui sont payés par ces contribuables spécifiquement.

Pour ce volet plus spécifique, l'endettement a légèrement diminué, passant de 58,9 M $ à 58,1 M $. Le ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière est aussi à la baisse pour ce volet, passant de 0,58 % à 0,56 %.

C'est tout pour moi.

Madame la Mairesse, je vous laisse conclure.

Conclusion par Liza Poulin

Merci Jean-François et Stéphane.

Le budget 2024 nous imposait donc un défi de taille pour réaliser notre objectif principal de limiter les impacts du contexte économique actuel sur le compte de taxes des contribuables.

Sur le plan administratif, nous avons fait nos devoirs en réévaluant chaque poste budgétaire et en demandant des efforts supplémentaires aux services administratifs dans leur gestion des priorités.

Tout au long de l'année 2023, nous avons travaillé à mettre en place le cadre d'une planification responsable qui permettra de prioriser les projets en fonction des enjeux actuels et futurs de la Ville tout en prévoyant les investissements requis dans un contexte d'évolution démographique et de changements climatiques.

Aussi, nous avons choisi de ne pas utiliser nos surplus pour payer des dépenses courantes. Nous décidons plutôt de continuer de les employer pour nous prémunir face à des imprévus et pour financer des projets ponctuels.

Parmi ces projets ponctuels, le soutien de la Ville aux organismes qui œuvrent auprès des clientèles les plus vulnérables nous apparaît prioritaire. Nous sommes pleinement conscients que le contexte inflationniste frappe de plein fouet certains individus, certaines familles de notre communauté. C'est pourquoi nous sommes en communication avec ces organisations qui rendent de précieux services sur le terrain et nous souhaitons continuer de les appuyer dans leur mission.

Enfin, au cours de la prochaine année, nous évaluerons les différentes mesures fiscales qui pourraient être mises en œuvre, notamment dans le cadre des nouvelles dispositions du projet de loi 39, modifiant la loi sur la fiscalité municipale et en vertu de la loi 122 qui accorde de nouveaux pouvoirs généraux de taxation aux municipalités. Je pense entre autres à certaines mesures d'écofiscalité et de leur potentiel fiscal et environnemental, qui seraient en cohérence avec les objectifs de la ville.

Nous travaillerons également à améliorer la performance de notre offre de service dans une recherche constante d'efficacité et d'efficience. Avec les changements que Blainville rencontre et qu'elle va continuer de rencontrer au cours des prochaines années, en raison de l'évolution démographique et des changements climatiques, il devient opportun de remettre en question nos façons de faire.

Ce processus d'amélioration continue nous permettra de bien faire la bonne chose, au bon moment, en considération des réalités financières et humaines, actuelles et futures.

Ce processus d'amélioration continue est d'ailleurs un des projets porteurs de notre planification stratégique.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé de façon très rigoureuse sur ce budget :

- Chantal Gauvreau, directrice générale ;

- Simon Filiatreault, directeur général adjoint ;
- Marie-France Potvin, notre trésorière et directrice du Service des finances ainsi que son équipe.

Sans oublier les directrices et directeurs de nos services administratifs qui ont mis la main à la pâte dans l'élaboration du budget.

Les détails du budget 2024 seront disponibles sur notre site Web dès demain.

Merci et bonne soirée!